



Inscription à l'Association Sportive

publié le 25/09/2021

Les activités proposées par l'A S du collège ont redémarré depuis lundi 20 septembre.
Vous trouverez ci dessous l'offre proposée à vos enfants pendant la pause méridienne (de 13h à 13h50).

 [activites_unss_2021-2022](#) (PDF de 65.6 ko)

Pour rappel ou information, l'Association Sportive (A S) permet aux élèves volontaires de pratiquer des activités sportives en plus de leurs heures obligatoires d'EPS. L'adhésion à l'AS leur permet de pratiquer toutes les activités qui les intéressent. Chaque élève est invité à venir essayer sans engagement et de décider ensuite de poursuivre ou pas.

Les mercredi après-midi ont lieu des rencontres inter-établissements. Celles-ci suivent des protocoles sanitaires en vigueur et sont encore en partie restreinte à cette période.

En plus de ces rencontres du mercredi, vos enfants peuvent participer aux "Centres UNSS" : Golf au golf de Chalons, Athlétisme au stade Rébeilleau et Natation à la piscine de la Ganterie.

Pour ces 3 activités, vos enfants sont autonomes pour s'y rendre et en repartir.

Toutes les informations et précisions sont affichées au collège et bien sûr disponibles auprès des professeurs d'EPS.

Vous trouverez ci dessous la fiche d'adhésion.

 [feuille_incription_as_2021_22](#) (PDF de 84.8 ko)

Bien cordialement, l'équipe EPS



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.